

Heure de début : 17 h 50Séance n° 3Date : MARDI 4 DECEMBRE 2018Heure de fin : 18 h 59Présidence : M. VINCENT, PrincipalSecrétariat : Mme CORVIOLE, Représentante élu des parentsMembres présents :

- *M. VINCENT, Principal*
- *Mme PRUNIER, Principale-adjointe*
- *M. PEYRE, Adjoint-gestionnaire*
- *Mme GAUGRIS, Directrice-adjointe de la SEGPA*
- *M. BORTOLUS, Conseiller Principal d'Education*
- *M. VILLIN, Représentant de la commune*

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>M. ADRADOS</i></li> <li>• <i>Mme COUEDRIAU</i></li> <li>• <i>Mme LARDEAU</i></li> <li>• <i>M. THUILIER</i></li> </ul>   | } | <i>Représentants élus des Personnels d'enseignement et d'éducation</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>M. CHRISTIN</i></li> <li>• <i>Mme DEBUSY</i></li> <li>• <i>M. HARZOUN Mohand</i></li> <li>• <i>Mme CHOLLET</i></li> <li>• <i>Mme CORVIOLE</i></li> <li>• <i>M. DESCAMPS</i></li> <li>• <i>Mme FOURNIER</i></li> <li>• <i>Mme TAVENON</i></li> </ul> |   | <i>Représentants élus des Personnels A.T.O.S.S.</i>                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mme PINSON</i></li> <li>• <i>M. CHOLLET</i></li> </ul>  | } | <i>Représentants élus des Parents</i>                                  |
|   |   | <i>Représentants élus des élèves</i>                                   |

Nombre de présents : 23

Quorum : 16

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Observations
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	1	
II - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	2	
III - QUESTIONS DIVERSES	1	
Total de feuillets.....	4	

Collège les Sablons  
E. VINCENT  
Buzançais

Transmis à Monsieur le Directeur Académique  
des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Indre

LE SECRETAIRE  


Mme CORVIOLE

LE PRINCIPAL,  
E. VINCENT  
Buzançais

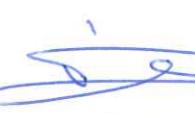
N° et nature des questions traitées : I – CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'Administration
<u>Ouverture de la séance :</u>	
Le Président ouvre la séance à 17h50. Le quorum est atteint et le conseil d'administration peut donc délibérer.	
Mme Corviale, représentante des parents d'élèves, assure le secrétariat de séance.	
<u>Ordre du jour :</u>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 septembre 2018</li> <li>3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 novembre 2018</li> <li>4. Contrats et conventions 2019</li> <li>5. Budget 2019</li> <li>6. Questions diverses</li> </ol>	
<u>1 – Adoption de l'ordre du jour</u>	
M. Vincent prend la parole afin de rajouter un point A, « Bilan financier voyage au ski 2018 », entre les points 3 et 4.	
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec 21 voix.	
<u>2 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 septembre 2018</u>	
Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 septembre 2018 est approuvé.	
<u>Vote :</u> 21 pour	<u>ACTE</u>
<u>3 – Approbation du procès-verbal d'Administration du 5 novembre 2018.</u>	
M. Adrados prend la parole afin de faire modifier les titres sur les points 8 et 9 : mettre projet pédagogique au lieu de budget pédagogique.	
M. Vincent prend la parole afin d'indiquer la modification sur le nombre du quorum : mettre 16 au lieu de 26	
M. Thuillier prend la parole afin de corriger son nom de famille : Thuillier au lieu de Thuiller.	
Arrivée de Mme Guillon en remplacement de Mme Buron qui est absente, représentante élue des personnels d'enseignement et d'éducation.	
<u>Vote :</u> 22 pour	<u>ACTE</u>
	1/1

N° et nature des questions traitées : II – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Réservé à l'Administration
A – <u>Bilan financier pour le voyage pédagogique ski 2018.</u>	
M. Peyre explique que suite à une remarque des autorités de contrôle, une erreur de frappe s'est glissée dans le dernier bilan financier pour le voyage au ski 2018. Un écart de 500 euros a été corrigé.	
<u>Vote</u> : 22 pour	<u>ACTE</u>
<u>4 – Contrats et conventions 2019</u>	
<u>Contrats</u> : M. Peyre présente l'ensemble des contrats utiles au bon fonctionnement du Collège.	
<u>Vote</u> : 22 pour	<u>ACTE</u>
<u>Convention Agence Comptable</u> :	
M Peyre présente la nouvelle convention de l'Agence Comptable M. Vincent dénoncent une augmentation de 300 % du coût par élève. M. Vincent est défavorable à la signature de cette nouvelle convention. M. Vincent et M. Peyre proposent qu'une réunion soit faite avec l'Agence comptable.	
Arrivée de Mme Tavenon, représentante élue des parents d'élèves à 18h05	
<u>Vote</u> : 23 contre	<u>ACTE</u>
<u>Convention Commune de Buzançais</u>	
M. Peyre annonce l'installation d'un mat de 5 mètres afin de mettre deux caméras pour faire une surveillance sur l'extérieur du collège.	
M. Villin rajoute que c'est pour une question de sécurité, sécurité routière et aussi permettra de voir les montées et les descentes des transports scolaires.	
<u>Vote</u> : 21 pour 2 abstentions	<u>ACTE</u>
<u>5- Budget 2019</u>	
Pour l'année 2018-2019, le collège les Sablons accueille 519 élèves. Ils sont répartis dans 22 divisions (6 en 6 <sup>ème</sup> (dont 1 SEGPA), 5 en 5 <sup>ème</sup> (dont 1 SEGPA), 5 en 4 <sup>ème</sup> (dont 1 SEGPA), 6 en 3 <sup>ème</sup> (dont 1 SEGPA) et 14 élèves d'ULIS sont répartis dans les différentes divisions. Environ 450 élèves sont demi-pensionnaires. Le budget 2019 a pour vocation d'exprimer, en termes financiers, les actions du collège pour l'année à venir. Il souligne aussi une volonté de maintenir des moyens financiers élevés sur le secteur pédagogique, ce qui est primordial.	
	1/1

N° et nature des questions traitées : II – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Réservé à l'Administration
<p>Le budget principal est formé de 3 services généraux : <i>administration et logistique (ALO)</i>, <i>activités pédagogiques (AP)</i> et <i>vie de l'élève (VE)</i>. On a des services spéciaux pour la gestion d'activités particulières distinctes de celles exercées à titre principal, avec 2 services prédéfinis : <i>service des bourses nationales (SBN)</i> et <i>service de restauration et d'hébergement (SRH)</i>. Enfin, il y a un service réservé aux opérations d'investissements. Pour l'exercice 2019, le montant de la subvention de fonctionnement accordée par le Conseil départemental est de 107543,00 € alors qu'il était de 111413,00 € en 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le service administration et logistique (ALO)</i> estimé à 128772,60 €.</li> </ul> <p>Il regroupe les frais de fonctionnement, de viabilisation, les contrats.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le service activités pédagogiques (AP)</i> estimé à 127095,06 €.</li> </ul> <p>Il regroupe les dépenses purement pédagogiques pour l'ensemble des matières, les petits équipements, ainsi que les autres dépenses (manuels scolaires, droit de reprographie, carnets de correspondance, projet d'établissement).</p> <p>Il regroupe également les voyages pédagogiques Auvergne, ski, Angleterre, Espagne et l'Ile d'Oléron.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le service vie de l'élève (VE)</i> estimé à 9040,98 €.</li> <li>- <i>Le service de restauration et d'hébergement (SRH)</i> estimé à 248632,50 €.</li> <li>- <i>Le service des bourses nationales (SBN)</i> estimé à 26586,00 €.</li> <li>- <i>Le service OPC</i> estimé à 12500,00 € regroupe les dépenses d'investissement.</li> </ul> <p>Bilan : Il se dégage de ces prévisions une IAF de 12047,57 € à laquelle s'ajoute une opération d'investissement de 12500,00 €. Le collège va prélever sur fonds de roulement la somme de 24547,57 euros.</p> <p>Le budget 2019 est arrêté à 557517,12 €.</p> <p><u>Vote</u> : 18 pour 5 abstentions <u>ACTE</u></p>	1/2

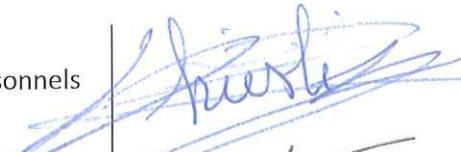
N° et nature des questions traitées : III – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'Administration
<p>6- <u>Questions diverses</u></p> <p>Mme Coudriau demande si cela peut être possible de faire une demande au département pour l'isolement phonique interne des locaux.</p> <p>M. Peyre répond que la demande a été faite.</p> <p>Mme Chollet demande si au vue des changements alimentaires, il y a possibilité de faire des menus plus variés.</p> <p>M. Peyre répond qu'il va voir avec l'équipe de la cuisine.</p> <p style="text-align: center;">La séance est levée à 18 h 59.</p>	1/1

CONSEIL D'ADMINISTRATION – Séance du mardi 4 décembre 2018

Membres	Qualité	Emargement
M. VINCENT Erick	Principal	 Erick Vincent
Mme PRUNIER Karine	Principal-adjoint	 Prunier .
M. PEYRE Laurent	Adjoint-Gestionnaire	
Mme GAUGRIS Sylvie	Directrice adjointe de la SEGPA	
M. BORTOLUS Vincent	C. P. E.	
M. BLANCHET Régis	Représentant de la Collectivité de rattachement	Excusé
Mme MERIAUDEAU Frédérique	Idem	Excusée
M. VILLIN Denis	Représentant de la commune	
M. DUPONCHEL Marc	Idem	
M. ADRADOS Christophe	Représentant élu des Personnels d'enseignement & d'éducation	
Mme Buron <i>remplacée par Mme Guillot</i>	Idem	
Mme Couedriaud	Idem	
Mme El Mazouni <i>El remplacee par Mme TABAREAU</i>	Idem	
Mme LARDEAU Séverine	Idem	
Mme PASQUET Virginie <i>remplacee par Mme JACQUIER MEUNIER</i>	Idem	
M. THUILLIER Daniel	idem	

M. CHRISTIN Philippe

Représentant élu des Personnels  
A.T.O.S.S.



Mme DEBUSY Catherine

Idem



M. HARZOUN Mohand

Idem



Mme CHOLLET Laeticia

Représentante élue des Parents  
d'élèves



Mme CORVIOLE Audrey

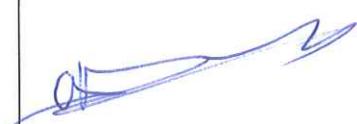
Idem



Mme COUDRAY Stéphanie

Idem

Excusée



M. DESCAMPS Daniel

Idem



Mme FOURNIER Hélène

Idem

Mme MOLEIRO Caroline

Idem

Excusée



Mme TAVENON Fanny

Idem



Mme PINSON Eugénie

Représentant élu des élèves

E.P.

M. MOREAU Charles

idem

M. CHOLLET Gabin

Idem

